

Cimetière m'étaient contés...

Mesnil-en-Ouche/Brionne. La gestion des cimetières constitue une lourde tâche pour les communes, entre l'attribution des concessions et l'entretien des sites. Explications.

À Mesnil-en-Ouche, la gestion du cimetière est une préoccupation récurrente. Il s'agit tout d'abord, sous la houlette de Marcel Broncard, élu référent, d'harmoniser les règlements et tarifs des concessions, très disparates d'une commune déléguée à l'autre. Un règlement unique est en cours d'élaboration. Face à l'interdiction des produits phytosanitaires qui complique l'entretien, Mesnil-en-Ouche a procédé à la végétalisation de tous les cimetières, qui se parent peu à peu d'un tapis vert.

Des choix écoresponsables

« L'herbe stabilise le sol et étouffe les adventices. Si les habitants ont d'abord titubé dans des cimetières propres, inspirés des cimetières militaires des deux guerres. La plantation de jachères fleuries le long

du mur contribue quant à elle au développement de la biodiversité », souligne Kevin Momier, du service espaces verts. Des panneaux pédagogiques soulignent les choix écoresponsables de Mesnil-en-Ouche justifiant la démarche. Maire déléguée de Beaumésnil, Françoise Preyre souhaite installer des bancs et créer, autour du calvaire et des tombes anciennes, un aménagement paysager attrayant, composé d'arbustes. « L'un de mes admirateurs, Yannick Fauche, a par ailleurs restauré le mur, en réutilisant chaque brique ancienne incurvée », apprécie l'élu.

L'autre problématique majeure est l'attribution de nouvelles concessions, particulièrement dans les cimetières les plus modestes comme à Gisy-la-Coudre. « Il n'est pas toujours aisé de satisfaire ceux qui tiennent à choisir leur emplacement. Nos cimetières comportent de nombreuses sépultures en état d'abandon, lorsque les défunts ne possèdent pas de des-



Les élus brionnais Thierry Boissay et Bruno Troyard, ainsi que Bruno Cottard et Mickaël Caille, des services techniques, ont étudié attentivement le projet d'aménagement

cependants, ou que ces derniers sont loin. La recherche des familles est parfois l'objet d'une véritable enquête », souligne Françoise Preyre.

À Beaumésnil comme ailleurs, des arrêtés de reprise de concession sont pris. Ils laissent aux descendants trois ans pour se manifester. Du côté de Brionne, le réaménagement du cimetière a été annoncé lors des vœux de la municipalité, début 2021. Il faut maintenant revoir l'organisation de l'entretien.

Implantation de cavurnes

« Comme il n'est plus possible de se servir de substances phytosanitaires, nous avons décidé de remplacer les graviers des allées par du gazon. Cette opération a un coût important et se fera en plusieurs étapes, explique Bruno Troyard, l'adjoint en charge de l'urbanisme et du Développement durable. Dès septembre, nous ferons appel à l'établissement de service et d'aide par le travail de Pont-Audemer pour qu'une douzaine de personnes, accompagnées par les services techniques, viennent enlever le gravier sur 1 500 m². Ce gravier sera réemployé sur des chemins communaux et à la base de loisirs. En octobre, qui constitue la meilleure période, nous pratiquerons l'ensemencement à la main de la variété de gazon la plus appropriée. »

Chaque étape a nécessité des études pour trouver les solutions les moins onéreuses et les plus pérennes. Une

surface d'environ 2 200 m² devrait être traitée cette année. Le nouveau cimetière sera au menu de 2022. « Nous allons être attentifs à bien communiquer sur ces opérations auprès de la population. Si nous ne pouvons pas organiser de réunion publique, nous communiquerons par affiches, publications et via Internet », précise Bruno Troyard. Plusieurs autres aménagements sont programmés. Le service de l'état-civil va se doter d'un nouveau logiciel pour gérer le parc existant. « Comme 400 concessions arrivent à terme, nous allons devoir contacter les familles pour les renouveler. Cette opération s'échelonnera dans le temps. La mairie va également se doter d'un nouvel ossuaire pour conserver les restes humains après le relevage des tombes en désuétude. »

Brionne compte également se doter d'un nouveau colombarium de 12 cases. « Nous allons, selon l'évolution de la demande des familles, diversifier l'offre avec l'implantation de 10 caurnes. Ce sont des stèles pour entreposer les urnes funéraires contenant les cendres des défunts. Nous allons enfin réaménager un jardin du souvenir de plus grande capacité. » Le coût total de ces travaux est estimé à près de 95 000 €.



Les tombes en désuétude sont l'une des préoccupations de Françoise Preyre, maire déléguée de Beaumésnil